



Juin 2024

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Diagnostic partagé

AUTEUR DE PROJET



Rue des Chasseurs Ardennais, 32
B-6880 BERTRIX
Tél ; 061/41 54 54 - Fax 061/41 55 07
info@impact-sprl.be - www.impact-sprl.be



Table des matières

Méthodologie.....	3
Diagnostic partagé – Tableaux AFOM.....	5
1. Vivre à Neufchâteau (pilier social)	5
1.1. Démographie.....	5
1.2. Services à la population	6
1.3. Communication.....	8
1.4. Rencontres et cohésion sociale	9
1.5. Vie associative, culturelle et sportive	10
2. Habiter à Neufchâteau (pilier environnemental)	12
2.1. Gestion environnementale, biodiversité, ressources naturelles et énergie.....	12
2.2. Logement, aménagement du territoire et urbanisme.....	13
2.3. Patrimoine	15
2.4. Mobilité.....	16
3. Travailler et entreprendre à Neufchâteau (pilier économique)	19
3.1. Agriculture et sylviculture	19
3.2. Commerce, entreprises et emploi.....	21
3.3. Tourisme	22
Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux	25

Méthodologie

La description des caractéristiques socio-économiques (partie 1 du PCDR) a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les problématiques majeures et les ressources spécifiques. A ce stade, une analyse de données socio-économiques, notamment sous la forme d'un tableau « AFOM » - Atouts, Faiblesses, Opportunités (Ressources) et Menaces (Problématiques) – a été réalisée et des enjeux de développement ont été proposés.

Les résultats de la participation des habitants (partie 2 du PCDR) via la rencontre avec les personnes ressources, les consultations villageoises, les groupes de travail thématiques et les éléments issus de la consultation des publics-cibles (aînés, jeunes et personnel communal) constituent une approche des souhaits de la population et apportent la perception et la réalité vécues de la commune.

Il est clair que les projets réalisés dans le cadre du 1^{er} PCDR ont permis de faire évoluer la Commune favorablement sur un certain nombre d'aspects. La population a donc donné sa vision du territoire dans l'état actuel des choses.

Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, selon les trois piliers du développement durable, à savoir :

- **Vivre à Neufchâteau (Pilier social) ;**
- **Habiter à Neufchâteau (Pilier environnemental) ;**
- **Travailler et entreprendre à Neufchâteau (Pilier Économique).**

L'analyse croisée de ces données « objectives » et « subjectives » a permis d'aboutir à ce diagnostic partagé (partie 3 du PCDR).

Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM », définis selon les acteurs du territoire. Ce système regroupe l'ensemble des acteurs en lien avec la commune (habitants, forces vives, etc.)

Thématiques	Aspects positifs	Aspects négatifs
INTERNE Tout ce qui peut être maîtrisé par les acteurs du territoire	Les FORCES sont les aspects positifs internes que contrôle le système, sur lesquels on peut bâtir dans le futur.	Les FAIBLESSES sont les aspects négatifs internes mais qui sont contrôlés par le système, pour lesquels des marges d'amélioration existent.
EXTERNE Tout ce qui ne peut pas être maîtrisé par les acteurs du territoire	Les OPPORTUNITÉS sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ du système.	Les MENACES sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'organisation. Elles sont souvent hors du champ d'influence du système.

Un code typographique a été utilisé afin de distinguer les éléments issus de la partie 1 et validés par les citoyens, des éléments ressortis spécifiquement de la participation citoyenne.

Validés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les enjeux centraux issus de ce diagnostic partagé ont servi de base aux réflexions ; il en ressort donc une vision synthétique des pistes du développement souhaité à un horizon de dix ans, premières tendances vers la définition d'une stratégie de développement.

En ce sens, ce diagnostic partagé constitue l'étape intermédiaire entre l'analyse des caractéristiques de la commune et l'élaboration de la stratégie.

Diagnostic partagé – Tableaux AFOM

1. Vivre à Neufchâteau (pilier social)

1.1. Démographie

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Croissance démographique continue et s'accroissant sur les dernières années - (+ 33,5% entre 1992 et 2022) - Solde naturel positif de 2010 à 2021 : Plus de naissances que de décès - Présence de nombreux enfants et jeunes (27,1% de moins de 20 ans en 2021) - Part supérieure des habitants de moins de 20 ans (27,1 %) par rapport aux plus de 65 ans (14,9%) - Arrivée de jeunes familles nécessitant des services adaptés (et accueil des nouveaux habitants) - Depuis 2015, augmentation de la population dans les différentes localités - Présence de différentes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Surreprésentation des ménages d'une personne (32,60 %) - Déficit constaté pour les jeunes de 20-24 ans
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Région démographiquement attractive - Part des habitants de moins de 20 ans (27,1 %) supérieure à l'arrondissement (24,6%) et à la Wallonie (22,9%) en 2021. - Projections démographiques favorables d'ici 2035 (augmentation de 6,14 % par rapport à 2021) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projections démographiques 2021-2035 défavorables pour les moins de 20 ans (- 7,4 %) et un vieillissement de la population projeté avec une augmentation des plus de 65 ans (+ 30,3%)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

***Éléments apportés par les consultations**

Depuis les années 1990, la commune de Neufchâteau voit sa population augmenter (+ 33,5 % entre 1992 et 2022). Cette croissance démographique s'explique notamment par un solde naturel positif de 2010 à 2022. L'augmentation de la population s'observe dans toutes les localités de la commune, certaines ayant même plus que doublé. Le cap des 8.000 habitants a été dépassé dès 2022.

Le territoire se caractérise par une population relativement jeune, avec un âge moyen de 38,3 ans et une part supérieure des habitants de moins de 20 ans (27,1 %) par rapport à celle des plus de 65 ans (14,9 %). Bien qu'un léger déficit soit constaté pour les 20-24 ans, la population perçoit comme un avantage la présence de nombreux jeunes sur le territoire, ainsi que l'arrivée de jeunes familles qui nécessitent des services adaptés.

Sur le territoire communal, on dénombre 32,6 % de ménages d'une personne, ce qui peut avoir pour conséquence une certaine exclusion et/ou précarité.

La population étrangère représente 5,65% de la population totale ; de nombreuses nationalités sont présentes sur le territoire. Les habitants considèrent cela comme une richesse ; cependant, ils regrettent que les différentes cultures se mêlent assez peu.

Les évolutions socio-économiques pressenties d'ici une dizaine d'années sont également à prendre en compte. Bien que la population actuelle soit relativement jeune, les projections démographiques de l'IWEPS sont défavorables pour les moins de 20 ans (- 7,4 %) et conséquentes pour les plus de 65 ans (+ 30,3 %), ce qui va engendrer un vieillissement de la population, accompagné d'une croissance démographique (+ 2,9 %) d'ici 2035, pour atteindre 8.422 habitants.

Ces évolutions socio-économiques vont entraîner des répercussions sur les besoins des habitants, notamment sur l'offre en logements et les services. Maintenir les jeunes sur le territoire est également apparu comme un enjeu important pour l'évolution de la commune. Cependant, vu l'évolution constatée récemment, les habitants doutent que ces projections démographiques liées au vieillissement se vérifient.

1.2. Services à la population

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 1 crèche communale (66 places) - Présence des 3 niveaux d'enseignement (maternelles, primaires et secondaires) et des 3 réseaux (avec collaboration entre les réseaux) - 2 écoles communales, réparties sur 7 implantations dans les villages - Accueil extrascolaire et service temps-libre bien développés et coordonnés - Aides aux personnes âgées (aides à domicile, repas, transport, etc.) - Maison d'accueil communautaire, localisée au Blanc Caillou - Maison de repos « Résidence Préfleuri » (Chapitre XII avec Légglise) - Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et nombreux services développés - Actions du Plan de Cohésion Sociale - Centre médical à Neufchâteau - Crematorium - Bureau de poste à Neufchâteau - Palais de Justice - 2 voitures Cambio mises à disposition - Locomobile 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de places dans la crèche communale et peu d'accueillantes dans les villages - Problème de qualité avec la société qui gère les repas à la crèche et dans les écoles - Pas d'animateur ni d'éducateur de rue - Peu de possibilités de rassemblement et d'activités pour les jeunes - Ancien home laissé à l'abandon - Manque de solutions alternatives aux places dans un home (coût élevé des services) - Difficultés pour les aînés d'accéder à des services ou commerces - Offre de soins de santé principalement concentrée à Neufchâteau - Espace Public Numérique actuellement non fonctionnel - Difficultés pour trouver de l'aide en matière de mobilité et de services pour les personnes seules (spécialement les aînés)

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Arrivées de jeunes familles nécessitant une adaptation des services, vu la croissance démographique 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition et/ou affaiblissement de services tels que les pompiers (sentiment d’insécurité lié à la distance), la protection civile et les banques (une seule) - Système de garde des pharmacies organisé sur une trop grande zone (longs déplacements) - Déshumanisation des services au profit du numérique - Fracture numérique, qui complique l’accès aux services administratifs - Précarisation d’une partie grandissante de la population

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
*Éléments apportés par les consultations

Les services dédiés à l’enfance sont bien développés sur le territoire communal. Ainsi, la crèche communale « Au Creux des Branches » a une capacité de 66 places. Et des accueillantes d’enfants se trouvent dans les villages. Malgré cela, les habitants estiment que le nombre de places d’accueil est toujours insuffisant sur le territoire, vu le nombre croissant d’enfants. L’offre en enseignement est bien fournie et les enfants peuvent fréquenter des établissements scolaires des niveaux maternels, primaires et secondaires, issus des 3 réseaux. La population est sensible à la présence de ces écoles sur le territoire et l’encadrement offert ; elle souhaite tout particulièrement que l’enseignement communal soit maintenu dans les villages. L’enfance bénéficie aussi des services performants de l’accueil extrascolaire et de l’Accueil Temps Libre (ATL).

Par contre, les habitants relèvent des manquements au niveau des services, de l’encadrement, des lieux et des activités destinés aux jeunes, vu la part démographique qu’ils représentent. Même si des activités sont organisées à leur attention par la Bibliothèque ou des associations, même si certains clubs de jeunes disposent de locaux, on constate toujours des manquements.

Les aînés ont un accès privilégié à la maison de repos transcommunale « Résidence Préfleuri » (Chapitre XII associant les communes de Neufchâteau et de Léglise) qui a une capacité d’accueil de 110 pensionnaires. Une Maison d’Accueil Communautaire accueille les personnes âgées de 65 ans et plus deux jours par semaine. En outre, différentes associations et services sont dédiés aux personnes âgées, telles que les aides à domicile et la livraison de repas. Cependant, la mobilité, le manque d’alternative au home, le coût et la déshumanisation croissante des services sont pointés comme les difficultés majeures pour les aînés. Le devenir de l’ancien home, actuellement à l’abandon, questionne les habitants.

Le territoire dispose d’un Centre Public d’Action Sociale (CPAS), développant de nombreuses actions. Un Repair Café est également organisé régulièrement à l’attention de la population. Le Plan de Cohésion Sociale est cité comme un atout de par les actions menées.

Neufchâteau dispose aussi de services à portée régionale, tels que le crématorium ou le palais de justice. Un bureau de poste demeure ouvert au centre de Neufchâteau, ce qui est apprécié par les habitants ; par contre, la disparition et/ou l’affaiblissement des services comme les

pompiers et la protection civile provoquent un sentiment d'insécurité lié à la distance à parcourir. La disparition des banques et le manque de distributeurs de billets sont également regrettés (il reste une seule banque sur le territoire). La fracture numérique est pointée par les habitants, qui redoutent la numérisation des services administratifs.

Au niveau de la santé, les habitants peuvent consulter un médecin du Centre médical (près de la maison de repos), d'un village ou de l'hôpital de Libramont, relativement proche de Neufchâteau. L'offre en soins de santé sur la commune est considérée comme assez bonne, avec des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, ... mais peu de médecins spécialistes. Les habitants regrettent la disparition des médecins dans les villages et la zone géographique trop étendue des pharmacies de garde.

1.3. Communication

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin communal mensuel - Présence sur les réseaux sociaux (Facebook) et site internet - Informations circulant au niveau communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas de centralisation de l'information, ce qui complique sa diffusion - Le site internet de la Commune n'est pas mis à jour - Communication s'orientant trop souvent vers le numérique - Les villages manquent de panneaux d'affichage public - Existence de zones blanches dans certains villages - Mauvaise image médiatique de la commune
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fracture numérique : l'enjeu des nouvelles technologies n'est pas évident pour les aînés ni pour certains jeunes - Le « tout à l'internet »

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
*Éléments i apportés par les consultations

La communication communale passe par plusieurs médias. La Commune distribue chaque mois un bulletin communal ; elle informe également les citoyens sur son site internet et ses pages Facebook et un panneau d'affichage électronique.

Cependant, les habitants déplorent le fait qu'il faille chercher les informations à de multiples endroits, qu'elles ne soient pas regroupées, leur manque de visibilité et l'obsolescence du site internet communal. Ils saluent la qualité du bulletin communal Oyez Citoyens et souhaitent qu'il continue à être publié en version papier. Face à la numérisation de la communication, la population craint cette tendance du tout à l'internet et attire l'attention sur les risques de fracture numérique.

De plus, bien que le territoire soit desservi par la fibre, certains villages se situent en zone blanche et ont des soucis de télécommunication.

Selon les habitants, Neufchâteau souffre encore d'une mauvaise image médiatique ; déjà en 2018, la CLDR avait entamé une réflexion sur l'aménagement des entrées de village. Une attention particulière devrait être portée à son identité et son image.

1.4. Rencontres et cohésion sociale

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Plan de Cohésion Sociale (PCS) - Repair Café - Page Facebook «Je donne et j'échange» - Nombreux bénévoles à la boutique de seconde main de la Croix-Rouge - Association Saint Vincent de Paul (distribution de 70/80 colis par mois) - Bonne dynamique participative, associative et solidaire dans de nombreux villages - Clubs des jeunes dans certains villages - Population jeune en croissance - Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Conseil Communal des Enfants (CCE) - Conseil Communal des Jeunes nouvellement créé * - Plusieurs maisons/salles de village - Importance du secteur associatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Isolement des personnes âgées accentué depuis la crise sanitaire et manque de clubs pour les aînés - Les jeunes ont besoin de points de rencontre et de soutien - Nombreux travailleurs frontaliers dans les villages, qui s'impliquent peu - Manque d'occasions pour faire connaissance - Manque de lieux de rencontre (barbecues, aires de pique-nique, ...) - Tous les villages ne possèdent pas de plaine de jeux - Faible cohésion sociale dans certains villages
OPPORTUNITÉS	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux clivages (historiques) entre quartiers de la ville de Neufchâteau et clivages politiques dans la population - Frontière mentale du chemin de fer qui se traduit par des difficultés à mobiliser les personnes physiquement éloignées (Tronquoy, Respelt, Massul) - Croissance du nombre de travailleurs frontaliers dans les villages, renforçant le phénomène de village-dortoir

* Le premier Conseil Communal des Jeunes a prêté serment le 27/09/2023

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

***Éléments apportés par les consultations**

De manière générale, la population estime qu'il y a une dynamique positive entre les villages, sauf ceux qui sont plus éloignés ou séparés par le chemin de fer (Tronquoy, Respelt et Massul) où il est plus difficile de mobiliser les personnes lors d'activités. Selon les villages, on observe une solidarité importante entre les citoyens, une bonne entente entre les anciens et les nouveaux habitants.

Cependant, des clivages sont observés entre les quartiers de la ville de Neufchâteau. Dans les villages, les nombreux travailleurs frontaliers et/ou les nouveaux habitants ne s'intègrent pas forcément à la vie villageoise et renforcent le sentiment de « cité dortoir » regretté par la population.

L'action sociale est bien présente sur le territoire. Notons l'association Saint Vincent de Paul, qui distribue aux personnes les plus précarisées entre 70 et 80 colis de nourriture par mois, la Croix-Rouge ou encore le Repair café. Le Plan de Cohésion Sociale vise à resserrer les liens dans la population et à apporter divers services.

Plusieurs clubs des jeunes sont répartis sur le territoire mais, les Chestrolais estiment qu'ils auraient besoin de plus de soutien, d'encadrement et de points de rencontre.

Il existe plusieurs maisons et salles de village, ainsi que des comités de villages dynamiques. Pour les habitants, les espaces publics de convivialité favorisent également les rencontres, mais tous les villages n'en bénéficient pas ; il conviendrait de mener une réflexion globale sur leur aménagement. Il en va de même pour les plaines de jeux qui sont manquantes dans certains villages.

Les différentes commissions en place permettent à toutes les tranches d'âges d'être représentées et entendues au sein de la vie politique locale, et de mener des actions pour améliorer la qualité de vie.

1.5. Vie associative, culturelle et sportive

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Tissu associatif local bien fourni et diversifié (comités de village, associations sportives, ...) - Prêt gratuit de matériel communal aux associations - Clubs des jeunes dans certains villages - Plusieurs maisons de village /salles existantes - Nombreuses activités proposées - Dynamique culturelle existante - Nombreuses activités et associations culturelles - L'Observatoire du Centre Ardenne - Engagement d'une animatrice culturelle et demande d'agrément du centre culturel en cours - Bibliothèque communale (et organisation d'ateliers divers) - Opérateurs et artistes reconnus (AKDT, Huguette Liégeois, ...) - Présence de groupes de musique sur la commune - La vallée du Lac, la base de loisirs et ses activités - Centre sportif ADEPS « Centre du Lac » 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de clubs pour les aînés - Les jeunes ont besoin de points de rencontre et de soutien - Manque de cohésion entre les associations - Infrastructures pour certaines associations inadaptées et/ou insalubres - Manque de visibilité, de reconnaissance et de coordination des activités culturelles ; offre culturelle lacunaire - Sentiment d'éparpillement à tous les niveaux - Pas de salle de spectacle ni culturelle, manque de lieux de rencontre autour de la culture - Moulin Klepper difficilement accessible alors qu'il centralise la plupart des activités culturelles - Pas assez d'utilisation de l'Espace 29 (pas assez confortable et peu modulable) - Centre culturel non reconnu à ce jour - Pas de locaux pour les répétitions des groupes de musique

<ul style="list-style-type: none"> - Hall des Tanneries (tennis et basket) en RCA - Engagement d'un coordinateur sportif à la RCA - Belle offre de sports et de stages et nombreux clubs 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes d'accessibilité à la culture (financiers et de mobilité) - Manque de stages pour les enfants en bas-âge et les jeunes - Communication insuffisante sur les activités sportives - Piscine toujours en travaux - Infrastructures sportives manquantes dans certains villages
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Liens avec le centre culturel de Bertrix ou Libramont - Le bois d'Ospot (privé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pénurie de bénévoles et difficultés à en recruter des nouveaux - Manque de subventions pour l'organisation d'événements de qualité (théâtre, concert,...)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
*Éléments apportés par les consultations

Il existe plusieurs salles ou maisons de village réparties sur le territoire, dont 4 ont bénéficié de subsides de développement rural lors de la 1^{ère} ODR. Lors des consultations, la population a mentionné le manque et/ou l'insalubrité de certaines infrastructures qui n'ont pas encore été aménagées.

Le tissu associatif local qui gravite autour de ces infrastructures, offrant à la population la possibilité de pratiquer des activités associatives, sportives et culturelles, est bien fourni et apprécié des habitants, bien qu'ils constatent un manque de cohésion entre les différentes associations. Le prêt par la Commune de matériel pour les associations est ressenti comme positif.

Les habitants soulignent la variété de la vie culturelle, mais regrettent que cette offre reste lacunaire et le manque de coordination des activités culturelles. En effet, les acteurs culturels sont bien représentés sur le territoire ; citons la bibliothèque communale, l'Observatoire Centre Ardenne (le plus performant d'Europe et unique en son genre en Wallonie), le musée du téléphone, plusieurs troupes de théâtre dans les villages, les marches chestrolaises dans les villages, le festival de musique Games of Tournay, les fêtes de la musique, l'Académie d'été et ses multiples stages, ... néanmoins ils regrettent qu'il n'y ait pas plus d'activités proposées aussi dans les villages.

Le « Centre culturel » est une asbl actuellement non reconnue et qui ne dispose pas de salle culturelle ; notons toutefois la volonté politique de le faire reconnaître officiellement (une demande d'agrément a été introduite en 2023).

Concernant les infrastructures, la population trouve que l'Espace 29 n'est pas encore assez utilisé. Le Moulin Klepper, bien qu'il centralise la plupart des activités, est difficilement accessible et adaptable. De même, plusieurs groupes de musique existent sur la commune, mais ils ne disposent pas de locaux où répéter.

Il existe à Neufchâteau beaucoup de clubs sportifs et de stages qui sont fort appréciés par la population.

L'offre sportive est très variée et bien développée, avec la Vallée du Lac et ses multiples activités, le Centre sportif de l'ADEPS, le Hall des Tanneries (centre sportif géré en RCA), la propriété privée du bois d'Ospot accessible pour toutes sortes d'activités, ... Quelques manques sont néanmoins pointés (plus d'accès à la piscine depuis 3 ans, manque d'infrastructures dans certains villages, etc.).

2. Habiter à Neufchâteau (pilier environnemental)

2.1. Gestion environnementale, biodiversité, ressources naturelles et énergie

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine naturel reconnu (4 sites Natura 2000, 4 réserves naturelles agréées, 32 sites de grand intérêt biologique, 1 zone humide d'intérêt biologique, 47 arbres et 13 haies remarquables) - Adhésion au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et au Contrat de rivière Semois-Chiers - Charte paysagère du Parc naturel - Plusieurs points et lignes de vue remarquables - Présence d'acteurs environnementaux (Natagora, l'Observatoire Centre Ardenne et le Cercle des Naturalistes) - Réalisation de projets dans le cadre de la subvention « BiodiverCité » et participation à la « Semaine de l'Arbre » - Fauchage tardif - Opération « Village Fleuri » - Présence d'un verger conservatoire à Respelt - Commune relativement propre, beau cadre de vie - 1 station d'épuration à Warmifontaine - Engagement d'un éco conseiller, mise en place d'une écoteam et d'une démarche zéro déchet au niveau de la commune - Investissements de la Commune dans les énergies renouvelables (bâtiments publics) - Adhésion à la Convention des Maires et PAEDC (Comité citoyen et actions réalisées) - Parc éolien à Massul 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'entretien des haies communales et perte du maillage écologique entre les villages - Il pourrait y avoir davantage de zones préservées, de type réserve naturelle - Manque de propreté dans le centre-ville et le long des routes et chemins agricoles/forestiers - Ramassage des déchets en porte-à-porte lacunaire - Certains villages n'ont pas d'égout (Massul, Respelt, Tronquoy,...) - Pulvérisations sur les sapins de Noël et les maïs - Nuisances sonores dans certains villages (autoroute, activités, ...) - Pollution lumineuse - Atteintes au paysage (sapins de Noël, clôtures, ...) - Consommation énergétique des bâtiments communaux (Malgré 90 % de toitures avec des panneaux photovoltaïques)
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Facilités offertes par l'application « Fix my street » (en réflexion) - 2 stations d'épuration prévues à Petitvoir et Marbay - Usine de recyclage plastique prévue à Molinfaing - Potentiel de production électrique de la roue à aubes du Moulin Klepper 	<ul style="list-style-type: none"> - Les effets du changement climatique - Les conséquences des pulvérisations sur la santé et la biodiversité

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments apportés par les consultations

Neufchâteau bénéficie d'un patrimoine naturel diversifié avec beaucoup d'espaces verts et un cadre rural appréciés par les habitants. Ils en soulignent la richesse écologique et la qualité des paysages (plusieurs sont d'ailleurs repris en points et lignes de vue remarquables). Le patrimoine naturel reconnu est important ; cependant, les citoyens en souhaiteraient davantage. Ils attirent l'attention sur la perte progressive du maillage écologique dans certaines parties du territoire.

La Commune adhère à des structures supracommunales qui visent à préserver et valoriser ce patrimoine comme le Contrat de rivière Semois-Chiers et le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (par exemple, à travers la charte paysagère). Des acteurs environnementaux sont aussi présents sur le territoire : le Cercle des Naturalistes, Natagora, le verger conservatoire à Respelt (mis en place dans le cadre du 1^{er} PCDR), ...

Même si la Commune mène diverses opérations en faveur de l'environnement (projets « nature » dans le cadre de BiodiverCité, opération villages fleuris (née dans le cadre de la 1^{ère} ODR), fauchage tardif, ...), les citoyens pointent quelques pollutions, dont des nuisances sonores, visuelles, lumineuses (en lien avec l'Observatoire Centre Ardenne), etc. Cependant, leur principale préoccupation vient de la culture des sapins de Noël, qui nécessite des pulvérisations à répétition dangereuses pour la santé et la biodiversité, et une certaine dévalorisation des paysages. Le GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier mène d'ailleurs un projet-pilote zéro phyto avec les pépiniéristes.

D'une manière générale, l'environnement est considéré comme relativement propre. Mais lors des consultations villageoises, divers problèmes relatifs à la gestion des déchets et à la propreté ont été soulevés. En effet, les habitants regrettent un manque de propreté le long des routes et chemins agricoles ou forestiers. Ils estiment la fréquence de ramassage des papiers-cartons et des sacs PMC insuffisante. Ils soulignent également le fait que certains villages n'ont pas d'égouts (Massul, Respelt et Tronquoy notamment). Neufchâteau bénéficie toutefois d'une station d'épuration à Warmifontaine et deux autres stations sont prévues à Petitvoir et Marbay. Avec son éco-conseiller, la Commune montre l'exemple : elle a mis en place une « écoteam », ainsi qu'une démarche zéro déchet au niveau de l'administration.

La Commune de Neufchâteau s'est engagée dans une dynamique énergétique via son adhésion à la Convention des Maires et l'élaboration d'un PAEDC. La population souligne l'investissement de la Commune dans les énergies renouvelables au niveau des bâtiments publics (toitures avec panneaux photovoltaïques). Des opportunités d'installations existent sur le territoire (moulins, ...). Des éoliennes sont également présentes près de Massul.

2.2. Logement, aménagement du territoire et urbanisme

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">- 94 logements publics (CPAS, transit, sociaux)- Création par la Commune de nouveaux lotissements moins chers, à destination des jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Des logements restent inoccupés- Vétusté d'une part importante des bâtiments (44,8% érigés avant 1945, dont 27% avant 1900)- Prix élevés des locations

<ul style="list-style-type: none"> - Beaux espaces publics disponibles sur la commune, beau cadre de vie - Amélioration du centre de Neufchâteau avec les derniers travaux - Plus de la moitié des logements sont des maisons 4 façades (type d'habitat particulièrement apprécié sur la commune) - Plus grande part, par rapport à la microrégion, de constructions érigées après 2002 (19,7%) - Certains villages ont connu une forte croissance en termes d'habitants sur les 15 dernières années. - Programme de rénovation urbaine en cours - Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) - SOL et SDT - 209 hectares dédiés à l'activité économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles constructions d'immeubles à appartements dans les villages et en centre-ville qui ne cadrent pas avec le style architectural ardennais - Pas de document stratégique de développement territorial (SDC, GCU) - Manque d'attractivité de l'hyper centre de Neufchâteau - Propriétés non entretenues - Délabrement de certaines façades/maisons à l'entrée de Neufchâteau et dans les villages - Perte d'authenticité architecturale - Manque de clarté dans la délimitation du territoire communal (manque de soins aux entrées de village) - Manque d'espaces de convivialité et de plaines de jeux
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Logements intergénérationnels en projet, à côté de la crèche (Partenariat Public Privé) - Collaboration avec le Foyer Centre Ardenne (pour la construction de logements sociaux) - AIS Haute-Ardenne gérant 31 logements - Potentiel de développement important (vallée du lac, centre-ville et espaces publics disponibles) - Sites à réaménager - Potentiel de développement de l'habitat lié à l'activation de la ZACC des Lilas à Neufchâteau, à l'étude pour la densification du centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix moyen des terrains et des maisons ordinaires en hausse - Baisse des transactions immobilières - Pression foncière compliquant l'accès à la propriété

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

***Éléments apportés par les consultations**

Au niveau du logement, l'offre en logements publics apparaît comme intéressante ; citons notamment 94 logements publics, 31 logements mis en location par l'AIS Haute-Ardenne, et la collaboration avec le Foyer Centre Ardenne pour la création de logements sociaux (à la Cité à Neufchâteau), etc. Des logements intergénérationnels sont aussi en projet, à côté de la crèche (via un partenariat public/privé).

Une grande part des bâtiments ont été érigés avant 1945, et la majorité d'entre eux datent d'avant 1900, ce qui entraîne une certaine vétusté de l'habitat qui peut poser des problèmes, notamment énergétiques. De plus, les habitants regrettent que certains logements restent inoccupés ; ils déplorent le développement important d'immeubles à appartements tant dans les

villages qu’au centre-ville (la maison unifamiliale étant préférée) ou encore des locations de plus en plus chères. L’accessibilité foncière semble également problématique puisque le prix moyen des maisons ou des terrains est en hausse et qu’une baisse des transactions immobilières a été observée.

Au niveau communal, il n’y a encore aucun document stratégique de développement territorial spécifique, tel un SDC ou un GCU. L’absence d’un SDC est pointée par les habitants : le territoire dispose d’un potentiel de développement important (Vallée du Lac, centre-ville, espaces publics), et des réponses pourraient être apportées à certaines problématiques, telles que le développement des zones de loisirs, le rapprochement des villages (par exemple entre Marbay et Namoussart), la croissance démographique dans les villages, etc.

Certains villages ont connu un développement important sur les 15 dernières années ; ce qui peut entraîner un sentiment de perte d’authenticité architecturale, qui est liée entre autres à l’implantation d’immeubles à appartements dans les villages.

On peut noter toutefois la présence d’une Commission Consultative d’Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) qui se réunit régulièrement pour délibérer sur des dossiers et thématiques spécifiques.

Les habitants de la commune relèvent une amélioration générale du cadre de vie due à l’embellissement des voiries et à l’amélioration du centre de Neufchâteau liée aux programmes de rénovation et de revitalisation urbaine, même si l’hypercentre manque encore d’attractivité (façades en mauvais état, ...). La Commune réfléchit à l’activation de la ZACC des Lilas à Neufchâteau, pour pouvoir continuer à accueillir des habitants.

Lors des consultations, la population s’est aussi exprimée quant à un certain manque de clarté dans la délimitation et l’identification du territoire communal, notamment aux entrées de village ; elle souhaite à l’avenir une vision plus cohérente et identitaire du territoire.

2.3.Patrimoine

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse du patrimoine naturel (Vallée du lac) - Trois anciens cimetières aménagés de manière paysagère - 4 monuments classés par la Région wallonne - 110 édifices recensés à l’IPIC - Près de 250 éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon répertoriés - Restauration progressive du petit patrimoine, des lavoirs - Maintien d’églises et de chapelles dans les villages ; deux églises ont été restaurées - Spécificités architecturales dans tous les villages - Anciens moulins et lavoirs - Parcours valorisant le patrimoine local 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de mise en valeur du (petit) patrimoine historique - Coût d’entretien du patrimoine - Moulin Banal toujours en travaux - Lavoir derrière l’arsenal en ruines (Neufchâteau) - Église de Montplainchamps en mauvais état

<ul style="list-style-type: none"> - Tours du château de Neufchâteau mises en évidence - Le Cercle d'Histoire Terre de Neufchâteau - Association des Amis du Château - Restauration de murs en pierres sèches avec le PNHSFA 	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - La richesse historique de la commune - Ardoisières de Warmifontaine, un témoin des anciennes activités humaines qui peut être valorisé - Désacralisation d'églises pour leur donner une nouvelle affectation 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des ardoisières de Warmifontaine par un privé

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

***Éléments apportés par les consultations**

Le territoire communal dispose d'un patrimoine bâti et naturel de qualité, en nombre. Ce patrimoine fait l'objet d'une restauration progressive, notamment avec la rénovation de lavoirs, des tours du château et de deux églises.

Quatre monuments sont classés par la Région wallonne et 110 édifices ont été recensés à l'IPIC, outre les spécificités architecturales dans tous les villages et les nombreux éléments du petit patrimoine populaire wallon.

Deux associations, le Cercle d'histoire Terre de Neufchâteau et l'Association des Amis du Château, ont pour mission la protection et la valorisation du patrimoine local.

Les habitants identifient comme principaux atouts les Ardoisières de Warmifontaine (mais regrettent leur privatisation), la richesse du patrimoine dans la Vallée du Lac, le maintien des églises et chapelles dans les villages, les tours du château et la valorisation de l'histoire de la commune en général. Cependant, diverses critiques ont été formulées, comme le coût d'entretien du patrimoine, le manque de mise en valeur du petit patrimoine, ainsi que l'état de l'église de Montplainchamps.

Ce patrimoine est important aux yeux de la population, elle tient à le valoriser et le faire connaître.

2.4.Mobilité

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Territoire bien desservi et bien localisé (gare, TEC, axes routiers) - Tous les villages sont desservis par le TEC - LuxCovoiturage - Locomobile (taxi social) - Plan Communal de Mobilité (PCM) - Agent communal référent pour la mobilité et installation d'une commission communale sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence des trains en gare jugée trop faible - Faible offre de TEC entre Neufchâteau et les villages ; ou vers la gare - TEC orienté vers les déplacements scolaires (fréquence, horaires) et donc inadaptée - Locomobile (taxi social) difficilement accessible et à développer

<ul style="list-style-type: none"> - Commission mobilité et GRACQ - Budget communal pour des aménagements de sécurité routière - Actions réalisées pour l'aménagement du centre-ville (axes, parkings, stationnement) - Actions mises en place par la Commune en faveur de la mobilité douce et participation à Wallonie Cyclable (route cyclable « chemin du Perchepai » entre le zoning de Semel et Longlier ; abris sécurisés pour vélos, bornes de recharge électrique, 2 voitures Cambio) - Réseau dense de promenades balisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de parking dans le centre-ville et à proximité des écoles - Centre-ville engorgé - Manque d'aménagements de sécurité routière pour les usagers faibles (manque de trottoirs le long des routes et aux abords des écoles) - Vitesse excessive et trafic important à certains moments - Manque de liaisons douces sécurisées et de signalisation entre les villages et la ville - Bande cyclable le long de la voirie régionale vers le zoning commercial de Semel dangereuse (régulièrement empruntée par des piétons) - Manque de parkings vélos - Pistes cyclables et chemins insuffisamment entretenus - Peu de liaisons entre les pôles attractifs - Pas de continuité dans le réseau de voies lentes - Accessibilité PMR problématique à certains endroits
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la pratique du covoiturage - Potentiel d'espaces près de l'autoroute qui peuvent être aménagés par la Région wallonne en zones de covoiturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre en transports axée sur les horaires scolaires uniquement

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
*Éléments apportés par les consultations

Le territoire est globalement bien desservi en axes routiers et en transports en commun (gare et TEC). Bien que les bus TEC passent dans tous les villages, les citoyens estiment l'offre entre Neufchâteau et les villages ou la gare trop faible ; les horaires et la fréquence sont inadaptés, l'offre étant trop orientée vers les déplacements scolaires.

Concernant le train, ils aimeraient également voir augmenter la fréquence des arrêts en gare. Ils apprécient le service de taxi social (Locomobile), bien qu'il soit parfois difficilement accessible (réservations) et qu'il serait opportun de le développer.

Des améliorations sont donc attendues tant au niveau du TEC que des autres opportunités de mobilité afin d'adapter l'offre aux besoins de la population.

La Commune de Neufchâteau a établi un Plan Communal de Mobilité (PCM) ; un agent communal référent pour la mobilité et une commission communale mobilité envisagent différentes pistes. Ils sont épaulés par le GRACQ dans la réflexion. Des aménagements ont été réalisés en centre-ville (axes, parkings, stationnement) et ont permis d'améliorer la situation.

Les habitants ont relevé certains manquements au niveau des places de parking et des trottoirs le long des routes et aux abords des écoles. L'accessibilité PMR est problématique à plusieurs endroits.

On constate qu'il y a une volonté communale de promouvoir la mobilité douce sur le territoire, à travers la mise en place d'abris pour vélos et de bornes de recharge électrique, ou la participation à l'opération Wallonie Cyclable qui a permis de créer une route cyclable entre le zoning de Semel et la gare de Longlier, ...

Malgré ces actions, les habitants regrettent la dangerosité de certaines routes et le manque de parkings pour les vélos. Selon eux, il manque aussi des liaisons et des infrastructures pour constituer un réseau de mobilité douce sécurisé sur la commune.

3. Travailler et entreprendre à Neufchâteau (pilier économique)

3.1. Agriculture et sylviculture

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - 56,4 % du territoire repris en zone agricole (6.459 hectares) - Surface Agricole Utilisée de 4.951 ha (70% de superficies couvertes d’herbe et 30% de terres arables) - Agriculture et pêche regroupent près de 22% des indépendants - Stabilisation du nombre d’exploitations agricoles depuis 2014 (85 exploitations) - Présence de fermes en activité dans les villages - Principalement de l’élevage bovin et avicole - Nombreuses activités secondaires agricoles - Exploitants bio en augmentation et pratiques extensives - Diversification agricole - Développement des circuits courts alimentaires (vente directe à la ferme, marché du terroir, coopérative agricole, productions locales dans les magasins) - Mise en valeur des nombreux producteurs - La fête de la viande - La Petite Foire (en parallèle de la Foire agricole de Libramont) - Produits locaux renommés (Mozzarella Buffl’Ardenne, bière Vaurien, baisers, fromage primé de la Ferme du Grand Enclos ...) - Vignoble de la ville - Le projet de relocalisation alimentaire avec le PNHSFA et la filière « Épeautre d’Ardenne » - 32,2 % du territoire repris en zone forestière (3.691 hectares) - 1.800 hectares de forêt communale (et idem en privé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitants agricoles vieillissants (3% ont moins de 35 ans) - Peu de maraîchers sur la commune - Culture des sapins de Noël jugée trop importante au regard des cultures agricoles - Spéculations sur les terres agricoles, ce qui rend l’accès à la terre difficile - Utilisation de terres agricoles pour des cultures énergétiques ou de sapins de Noël - Manque de réglementation pour l’accès à la terre (par rapport à son utilisation) et difficultés pour y accéder (notamment financières) - Pulvérisations sur les champs de maïs et les cultures de sapins de Noël dangereuses - Difficulté de développer le marché du terroir (pas assez de fréquentation) - Pas de structure commerciale dédiée aux produits locaux - Filière bois peu développée (pas de marchand de bois, pas de scierie) - Fluctuations des revenus communaux liés à la vente de bois

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt grandissant du public pour une alimentation saine - Tendance des consommateurs vers les circuits courts - Soutien du Parc Naturel et du GAL, à travers des projets innovants (filière épeautre, culture des sapins de Noël bio, ...) - Marchés groupés - Autorisation d'utiliser le Bois d'Ospot privé à des fins récréatives et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du nombre d'exploitations agricoles et faibles taux de reprise - Le prix des céréales sur le marché mondial - Les conséquences de la sécheresse - Coupes de bois qui partent vers l'Asie - Peste Porcine Africaine et scolytes dans les forêts

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

***Éléments apportés par les consultations**

L'agriculture est un secteur économique important, dans lequel travaillent près d'un quart des indépendants. 56,4% du territoire sont repris en zone agricole au Plan de secteur (6.459 hectares).

Le nombre d'exploitations agricoles s'est stabilisé depuis 2014 à 85. Cependant, Neufchâteau fait face à une situation critique en ce qui concerne la pérennité des exploitations agricoles puisque seuls 3% des exploitants ont moins de 35 ans. De plus, on assiste à des spéculations foncières importantes et l'accès à la terre est de plus en plus compliqué et onéreux.

Neufchâteau est le deuxième producteur de sapins de Noël de Wallonie ; ceux-ci occupent environ 7% de la SAU, mais sont en progression. Les habitants jugent que les cultures de sapins de Noël prennent trop d'emprise sur le territoire, ce qui réduit encore la disponibilité des terres agricoles ; ils regrettent aussi les pulvérisations répétées.

Seuls 30% de la SAU sont des terres arables. La population déplore la perte de certaines terres nourricières (notamment pour la production de biomasse) dans un contexte anxieux, où le prix des céréales augmente fortement sur le marché mondial.

Les agriculteurs pratiquent principalement les élevages bovins et avicoles, et on assiste à une diversification agricole intéressante, avec notamment la montée du bio ou la filière « Épeautre d'Ardenne » et le projet de relocalisation alimentaire avec le PNHSFA.

On compte de nombreux producteurs locaux sur la commune ; pour écouler leurs produits, ils valorisent les circuits courts à travers la vente directe à la ferme, les marchés du terroir, des coopératives agricoles, l'écoulement de la production dans les restaurants et les épiceries locales, etc. Des événements mettent également à l'honneur les producteurs, comme la fête de la viande ou la Petite Foire, qui a lieu durant la Foire agricole de Libramont.

Les habitants estiment toutefois qu'il manque de maraîchers sur le territoire et que les marchés locaux sont difficiles à développer en raison de faibles fréquentations. Par ailleurs, ils saluent les initiatives de vente en circuit court, mais pointent la difficulté de commercialiser les produits et d'assurer une bonne coordination entre les producteurs.

La forêt couvre près d'un tiers du territoire, et la moitié sont des propriétés communales. Cependant, les revenus liés à la forêt sont très fluctuants et la filière bois est peu développée. Les habitants aimeraient garder le bois produit localement pour le transformer sur place. De plus, ils sont soucieux des effets du changement climatique et des diverses maladies et ravageurs (PPA, scolytes, ...) sur la résilience de la forêt.

3.2.Commerce, entreprises et emploi

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs d’emplois favorables (taux d’activité et d’emploi ; taux de chômage en baisse) - Grande part de travailleurs frontaliers (1/4 de la population active), en croissance – qui entre autres explique ces indicateurs favorables. - Facilité à trouver un emploi - Plus de 20% d’indépendants - L’accueil de la petite enfance est un secteur générateur d’emplois - Centre de formation du FOREM au zoning d’Ardenne Logistics - La monnaie locale « L’Ardoise » - Parc d’activités économiques mixtes « Semel » à vocation commerciale - Parc d’activités économiques à caractère logistique « Ardenne Logistics » à Molinfaing, avec liaison ferroviaire - Agence de Développement Local (ADL, s’occupe de l’animation de la Ville, du développement économique et de l’agriculture) - Agence Locale pour l’Emploi – Titres services - Association de commerçants active - Présence de plusieurs grandes surfaces sur le zoning de Semel et des commerces essentiels en centre-ville - Présence de commerces locaux et de boulangeries dans quelques villages (Longlier, Hamipré, Tronquoy et Tournay) - Horeca bien présent - Neufchâteau, commune du commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible ratio d’emploi intérieur (54%) - Manque de valorisation des accueillantes d’enfants - Difficulté d’extension des indépendants dans les villages - Pas de hall relais - Manque d’utilisation et d’entretien du zoning Ardenne Logistics - Installation des grands magasins à l’extérieur de la ville et manque de petits commerces au centre - Les nouveaux commerçants ne restent pas (désertion du centre-ville) et offre commerciale insuffisante au centre sur certains produits - Manque de commerces de proximité et ambulants - aucune activité commerciale dans certains villages - Manque de restaurants haut de gamme - Manque de coordination entre les commerces similaires sur les jours de fermeture - Manque de banques et de bancontact au centre de Neufchâteau et dans les villages
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Futur Parc d’activités économiques à Longlier qui vise à accueillir des PME locales - La proximité du Luxembourg, en termes d’emploi - La position géographique centrale de Neufchâteau 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression du travail frontalier sur les prix du logement, le trafic, la cohésion sociale, ... - Difficultés pour les entreprises à recruter (les jeunes vont au GDL)

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »

*Éléments apportés par les consultations

La population a souligné la position géographique centrale de Neufchâteau, ainsi que la proximité du Luxembourg (les travailleurs frontaliers représentent près d'un quart de la population active). Il est donc relativement facile pour les habitants de trouver un emploi, d'où un taux de chômage assez faible. Les indicateurs socio-économiques sont d'ailleurs plutôt favorables (taux d'activité, d'emploi, de chômage), sauf en ce qui concerne le ratio d'emploi intérieur qui est le plus faible de la microrégion.

Cependant, cette position géographique engendre des difficultés pour les entreprises locales à recruter et induit une certaine pression du travail frontalier sur la cohésion sociale, le prix des logements, le trafic etc.

Parmi les acteurs économiques locaux, on peut citer une Agence de Développement Local (ADL) qui s'occupe de l'animation de la ville, du développement économique et de l'agriculture, une Agence Locale pour l'Emploi (ALE), une Association des commerçants.

La Commune compte de nombreux indépendants. L'accueil de la petite enfance est un secteur générateur d'emplois, mais les accueillantes manquent de valorisation.

Les habitants estiment qu'il y a une bonne offre commerciale et artisanale globale sur le territoire (et principalement à Neufchâteau) avec présence des commerces essentiels, mais qu'il est difficile d'accéder à certains produits. Neufchâteau a aussi obtenu le label de commune du commerce équitable.

Malheureusement, on constate une désertion progressive du centre-ville ; les petits commerces sont concurrencés par les grandes surfaces se trouvant sur le zoning de Semel. Les habitants déplorent aussi le manque de distributeurs de billets et de banques. Et ils regrettent la disparition de commerces dans les villages, une problématique qui est accentuée par le manque de commerces ambulants.

La présence de 3 parcs d'activités économiques (dont celui de Longlier en cours de création) est un atout pour l'accueil des entreprises. Cependant, le parc Ardenne Logistics de Molinfaing reste sous-utilisé, son accessibilité peut être problématique et la connexion ferroviaire existante n'est pas valorisée.

3.3. Tourisme

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme vert, familial et historique - Office du Tourisme communal et Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier regroupés dans le même bâtiment et ouverts 7j/7 - Appartenance à l'ASBL Grande Forêt d'Anlier - Appartenance au Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) - Tourisme perçu positivement - Nombreux chemins de promenade balisés, dont des parcours VTT pour le sport nature et des circuits thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme de passage avec une durée moyenne de séjour de 2 nuitées - Manque d'implication des acteurs locaux dans le développement touristique - Peu de place l'été pour les habitants à la zone de loisirs - Manque d'entretien de certaines promenades balisées (panneaux explicatifs etc.) - Promotion insuffisante des promenades balisées auprès des citoyens

<ul style="list-style-type: none"> - Sentiers balisés supracommunaux traversant le territoire : GRP151, réseau TARPAN, Via Arduina, etc. - Le musée du téléphone - L'Observatoire Centre-Ardenne - La Vallée du Lac et ses multiples activités, pôle attractif principal - Bécassine (chaise roulante tout terrain) disponible à la Maison du Tourisme - Maquette du château visible et visites virtuelles du château ; tours mises en évidence - Nombreux gîtes (certains de grande capacité) et offre variée d'hébergements (hôtel, camping, logement insolite, ...) - Nombreux restaurants, de gammes variées - Établissements tournés vers l'approvisionnement local 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de bancs le long des promenades - Concentration des activités touristiques autour de la Vallée du Lac - Manque de gîtes de grande capacité - Manque de campings
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau provincial de points-nœuds à vélo - Diversité du public (de l'AKDT notamment) - Développement d'activités touristiques alternatives en intérieur - Développement d'une offre de location de vélos performante - Village de vacances en cours d'aménagement à Grandvoir - Liens potentiels avec les châteaux de Bouillon et Sedan 	<ul style="list-style-type: none"> - La conservation du lien entre la Vallée du Lac et le centre-ville - Manque de cohérence de la signalétique entre pôles touristiques

*Éléments issus de la partie 1 « Analyse des caractéristiques socio-économiques »
*Éléments apportés par les consultations

L'Office du Tourisme communal et la Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier partagent les mêmes locaux et sont ouverts sept jours sur sept. Neufchâteau appartient à l'ASBL Grande Forêt d'Anlier et au Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA). Au niveau des activités originales proposées sur le territoire notons l'Observatoire Centre-Ardenne, le musée du téléphone, ...

Globalement, le tourisme est perçu positivement par les habitants, dans le sens où il s'agit d'un tourisme vert, familial, qui repose sur l'histoire (château).

La Vallée du Lac et ses multiples infrastructures constitue le pôle majeur d'attractivité du territoire (même si les habitants regrettent qu'elle soit bondée en été).

Les nombreuses promenades balisées représentent un attrait indéniable. Mais la population estime leur entretien (panneaux explicatifs, etc.) et leur promotion auprès des citoyens insuffisants. En outre, il manque des bancs le long des promenades et la signalétique entre les points touristiques manque de cohérence.

Les habitants voudraient davantage capter les touristes afin de transformer le tourisme de passage en tourisme de séjour et ainsi faire bénéficier le territoire de plus de retombées positives. L'offre en hébergements touristiques est variée et bien développée (hôtel, gîtes, hébergements de groupe, logements insolites, ...). Certains habitants aimeraient toutefois davantage de gîtes de grande capacité et la rénovation du camping du lac. Le territoire compte de nombreux restaurants de différentes gammes (dont certains sont tournés vers l'approvisionnement local).

Vision synthétique du développement souhaité à un horizon de 10 ans – Enjeux

- Le soutien à la vie associative locale
- La création et l'utilisation de lieux de rencontre conviviaux
- Le développement de l'offre culturelle et l'inclusion de toute la population
- L'attractivité du territoire et le maintien des jeunes
- Des services à adapter et à multiplier au regard des mutations démographiques
- La garantie d'une vieillesse de qualité pour les aînés
- La cohésion entre les habitants de Neufchâteau et des villages
- L'intégration des nouveaux habitants
- L'amélioration de l'image de la commune et la création d'une identité forte
- Le renforcement et la diversification des logements pour répondre aux besoins actuels et futurs

- La pression foncière et l'accès au logement
- L'intégration architecturale des nouveaux logements
- L'aménagement d'espaces publics en zones de convivialité
- L'identification du territoire aux entrées des villages
- La conservation et la valorisation du patrimoine local
- L'entretien du cadre naturel et bâti
- La poursuite d'actions en faveur de la biodiversité
- La desserte du territoire par une offre cohérente en transports collectifs et/ou alternatifs
- Le développement d'un réseau de mobilité lente
- La sécurité des usagers faibles dans les villages
- Le développement et la pérennisation d'actions en faveur de l'énergie

Neufchâteau face à ses enjeux



- Le soutien à la diversification agricole et aux producteurs locaux
- La production alimentaire locale et sa valorisation
- L'accès à la terre agricole, face à la pression foncière découlant de cultures non alimentaires
- La relocalisation de la filière bois
- La résilience de la forêt face aux changements climatiques et aux crises sanitaires
- L'aménagement et l'entretien des promenades balisées
- L'attractivité touristique du territoire
- L'évolution d'un tourisme de passage vers un tourisme de séjour
- Le développement de l'offre commerciale et de services au centre-ville et dans les villages
- La dynamisation des parcs d'activités économiques et leur accès
- Le développement de l'emploi local